



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08-03-19

Dossier complet le :

08-03-19

N° d'enregistrement :

2019-8012

1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation de défrichement d'une parcelle sur la commune de Mimizan 40200

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA DU BORN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BEILLEAU Olivier

RCS / SIRET

4 1 2 0 1 4 0 5 2 0 0 0 1 0

Forme juridique

Société Civil d'Exploitation Agricole

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a)	défrichement soumis à autorisation selon l'article L.341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée inférieur à 25 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de moins de 25ha (24ha concernés) en vue de la création d'un nouvel espace agricole en agriculture biologique. Le projet de parcelle de 24 ha est de forme circulaire. La parcelle est située dans un îlot de 40.15ha. Des zones de biodiversité (Pro Sylva) seront consacrées dans les angles pour une surface de 16.15ha.

4.2 Objectifs du projet

Assurer la pérennité d'une exploitation en production végétale de taille moyenne (71ha de céréales et légumes de plein champs biologiques) par un agrandissement sécurisant la surface exploitée. Actuellement une parcelle exploitée de 9.3ha est contractualisée par une convention d'occupation précaire avec la commune en raison de la proximité avec la piste d'atterrissage de l'aérodrome et une autre parcelle de 3ha est promis pour la création d'un espace test agricole.*

Garantir les revenus d'un jeune agriculteur.

Offrir plus de possibilité de développement en agriculture biologique. (amélioration des rotations, développement de cultures innovantes)

La parcelle sera certifiée dès la première années en agriculture biologique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Etat de départ : présence de repousse de pin suite à coupe rase.
- Arrachage des jeunes arbres et dessouchage
- Broyage des débris qui seront laissés sur place. (pas d'incinération)
- Mise en place du système d'irrigation (forage, installation électrique, pivot)
- Pas de drainage
- Apport d'une fumure de fond
- Mise en culture

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La parcelle sera exploitée en cultures biologiques, notamment le maïs doux, les carottes, les petits pois, le colza, et des cultures d'hivers.

Afin d'améliorer la biodiversité du sol, des CIPAN (cultures intermédiaires piège à nitrate) seront réalisées dès que la parcelles ne sera pas en culture.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation préalable de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie défrichées	24

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Moumen
40200 MIMIZAN

Coordonnées géographiques¹

Long. 01° 10' 33" 178 Lat. 44° 08' 24" 839

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

MIMIZAN

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mimizan
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(PPRn) - Inondation - Par submersion marine (prescrit le 28/12/10) (PPRn) - Mouvement de terrain - Recul du trait de côte - Littoral ' côte basse (prescrit le 28/12/10). Ne concerne pas la parcelle sur laquelle porte le projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après le site Atlas : http://atlas.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/Les-Zones-de-Repartition-des-Eaux.html
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de captage d'eau dans un rayon de 3km
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau dans la nappe superficielle 2 pompes de 40m ³ /h La parcelle n'est pas située en ZRE (Zone de répartition des eaux)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de drainage Pas de détournement de fossé ou cours d'eau Pas de création de fossés, ni de remodelage des fossés existants
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de terrassement prévu
Milieu naturel	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement modifiera la situation actuelle. Le projet intègre dans sa réalisation sur la partie non mise en culture de la parcelle des espaces favorables à la biodiversité. Par ailleurs, la mise en culture de diverses plantes en agriculture biologique favorisera la présence des pollinisateurs.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est à 1.7km.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Engendre la consommation d'un espace forestier pour devenir un espace agricole biologique. L'espace forestier de Mimizan occupe 78% de son territoire. Ce qui en réduit l'impact.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de feu de forêt
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Première habitation à 1.3km Commune la plus proche à 2.2km
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation de la parcelle générera épisodiquement des circulations d'engins agricoles. L'îlot est dans la continuité de la zone agricole actuelle. Les accès seront ceux déjà utilisés.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les phases de travaux des sols, d'entretien et de récolte de la parcelle conduisent à des bruits. Ils seront similaires aux parcelles voisines.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'épandage de matière organique engendre des odeurs, néanmoins un enfouissement sous 48 heures réglementaire est pratiqué.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation de machine avec éclairage la nuit est possible lors des récoltes.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Outre ceux issus de l'utilisation d'engins agricole, il n'y a pas de rejets polluants dans l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau d'arrosage non consommée par les plantes s'infiltre et réalimente la nappe superficielle. Ruissellement faible
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Gestion de la parcelle en agriculture biologique.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Gestion de la parcelle en agriculture biologique.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une parcelle agricole conduite en agriculture biologique demande plus de travaux comparé à une parcelle forestière. Elle apportera plus d'emplois

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

[Empty text area for describing cumulative impacts]

Objet	1	2
Document d'impact relatif à l'installation de panneaux solaires	non publié	
Document d'impact relatif à l'installation de panneaux solaires		

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

[Empty text area for describing transboundary effects]

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La biodiversité d'une parcelle replantée en pins maritimes est faible.

Pour enrichir la biodiversité locale, il est prévu les éléments suivants :

- Dans les angles de la parcelle, il sera planté différentes essences d'arbres avec l'association Pro Silva pour une sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature.
- La parcelle est conduite en agriculture biologique.
- L'exploitation possède une parcelle de 15 ha en agroforesterie. Elle est en réflexion pour limiter à terme le travail du sol.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet peut-être dispensé pour les raisons suivantes : Mimizan est une commune boisée à 78%. La modification de cette parcelle aura un faible impact sur le boisement de la commune et la biodiversité locale.

Pas d'îlot agricole > 500 ha dans un rayon de 1500 m.

La gestion des bordures forestières avec le réseau Pro Silva soit 40% de l'îlot global (16ha sur 40ha) apportera plus de biodiversité que dans le cas d'une reconduction en monoculture de Pin.

La parcelle sera en agriculture biologique, elle est située dans une zone agricole existante n'ayant pas de problème de nuisance. Elle est à la fois éloignée des habitations et des zones naturelles protégées. Le PLU de la commune de Mimizan adopté en janvier 2019 a placé la parcelle concernées en zone agricole. Ceci pour contribuer à la sécurité de la zone de l'aérodrome de Mimizan.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan PLU Mimizan

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Mimizan

le,

5/03/19

Signature



Plan de situation

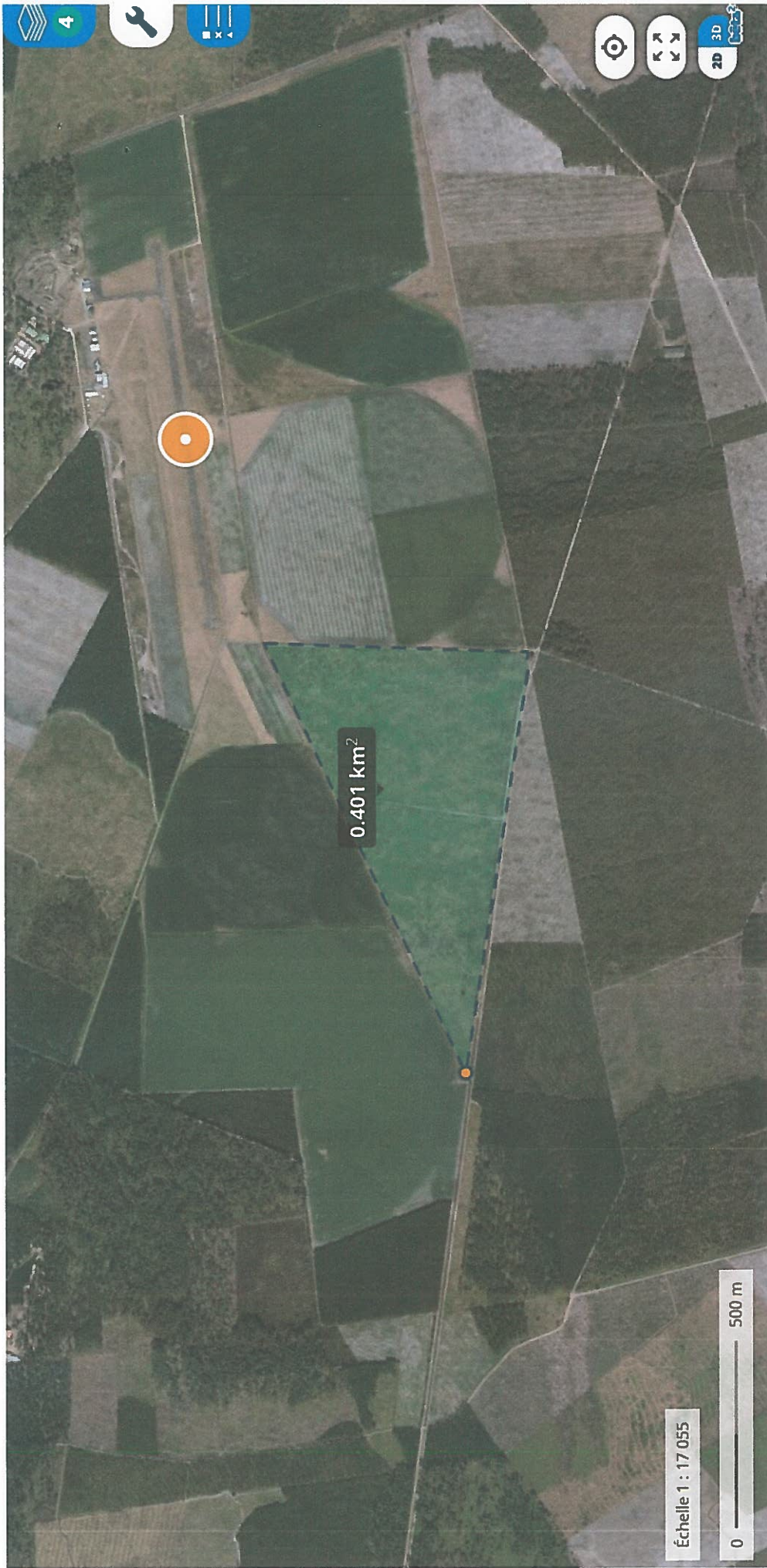
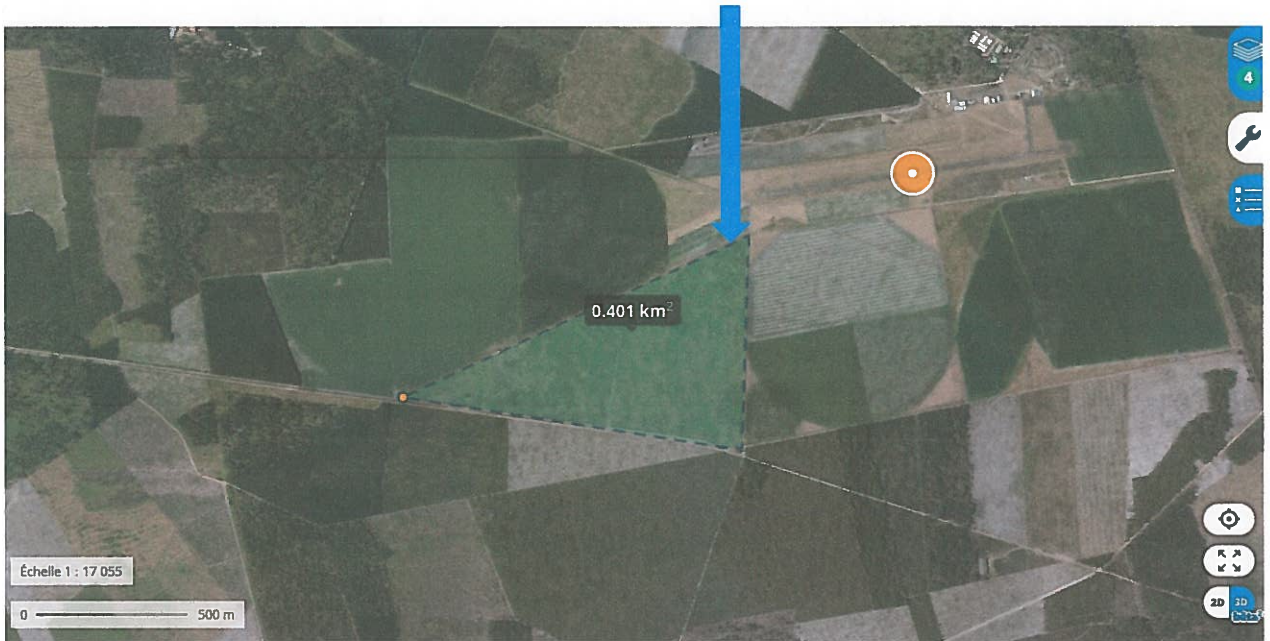


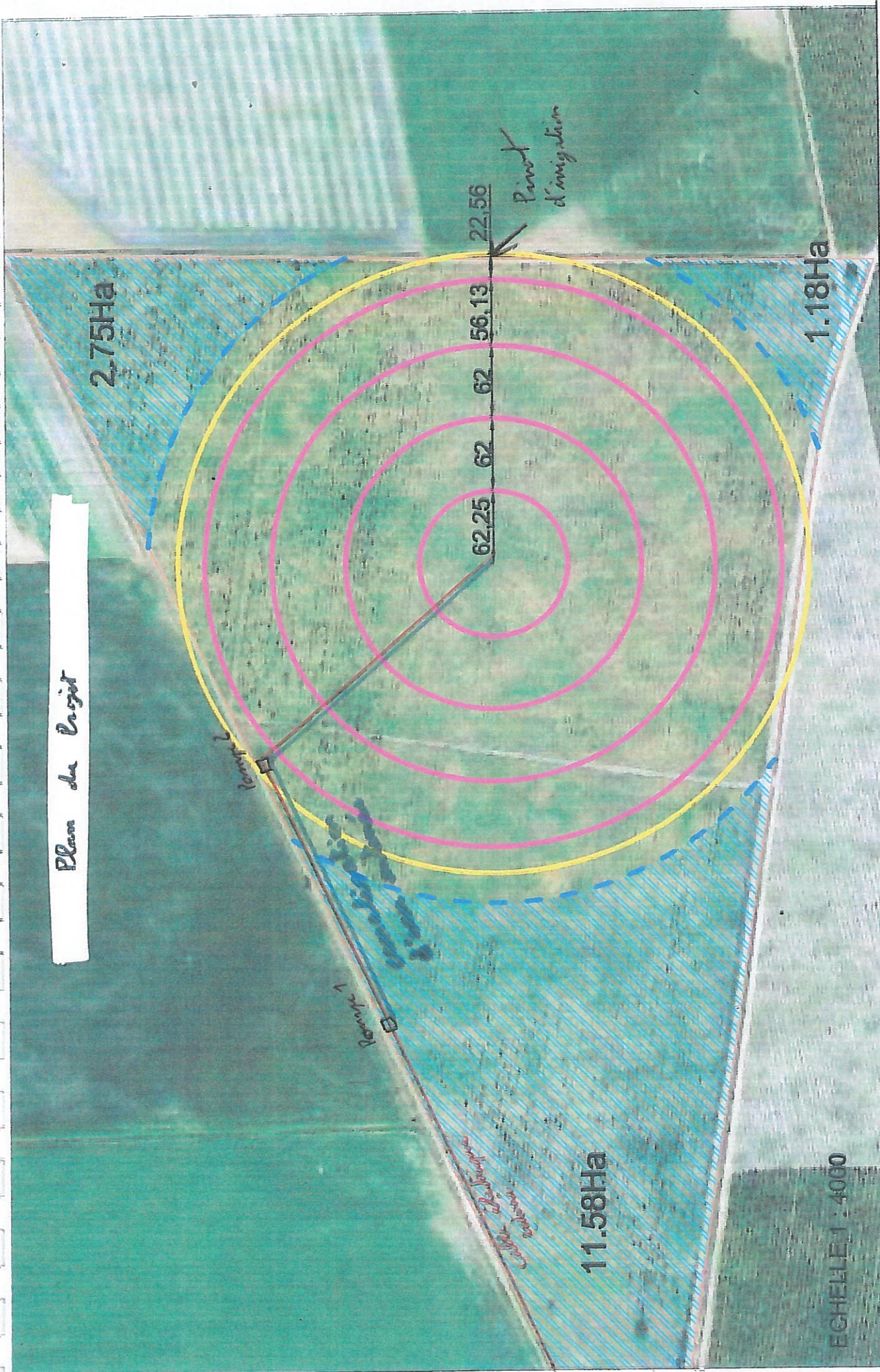
Photo : Environnement proche



Photo : Paysage lointain



Plan du Projet



Dessinateur:	Surface totale	20.15Ha	Coordonnées GPS:
	Surface non irriguée	15.51Ha	Date:06/02/2017
Commercial:	Surface irriguée	24.64Ha	N° de Plan:

ECHELLE : 4000

Plan PLU



La parcelle est en zone A (Zone Agricole)

source : minigan-plu. simon. fr